

# Évaluation du potentiel de gîte pour les chiroptères avant réhabilitation de 5 bâtiments, rue Bief du Moulin à Longvic (21)

Compte rendu de visite

Juin 2023



*Photo 1 : Vue du 9 rue Bief du Moulin, façade ouest.*

Réalisation : Paul Vernet, technicien naturaliste indépendant.

Photographies : sauf mention contraire, ©P.Vernet

Compte-rendu réalisé pour l'Office Public de l'Habitat, Grand Dijon Habitat  
2 bis rue Maréchal Leclerc, BP 87027, 21070 Dijon Cedex.

Chargé d'opération : Rémi Crevisy

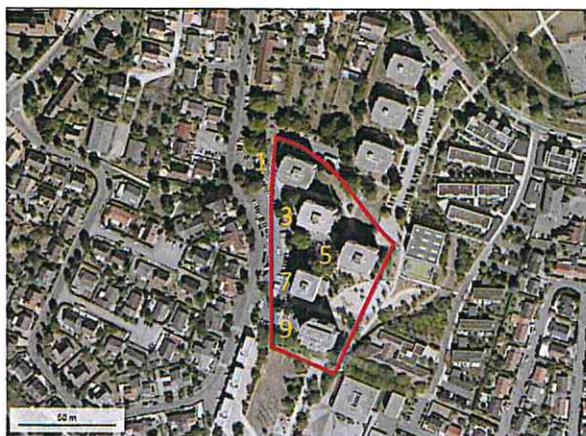
## Table des matières

|  |           |
|--|-----------|
| <b>CONTEXTE</b>                                      | <b>3</b>  |
| <b>METHODOLOGIE</b>                                  | <b>3</b>  |
| <b>ENJEUX IDENTIFIES SUR LE SITE</b>                 | <b>4</b>  |
| <b>BILAN PROSPECTION</b>                             | <b>5</b>  |
| <b>PRECONISATIONS</b>                                | <b>5</b>  |
| EVITER   | 5         |
| REDUIRE  | 6         |
| PHASE TRAVAUX  | 6         |
| COMPENSATION : AMENAGEMENT DE GITES A CHAUVES-SOURIS | 6         |
| <b>CONCLUSION</b>                                    | <b>8</b>  |
| <b>RESSOURCES ELECTRONIQUES</b>                      | <b>9</b>  |
| <b>BIBLIOGRAPHIE</b>                                 | <b>9</b>  |
| <b>ANNEXE</b>  | <b>10</b> |
| PLAN D'UN NICOIR INTEGRE A L'ISOLATION               | 10        |

## Contexte

Un diagnostic sur les chiroptères a été demandé par Grand Dijon Habitat avant la réhabilitation de 5 bâtiments, 1, 3, 5, 7 et 9 rue Bief du Moulin à Longvic (21), incluant une isolation des façades par l'extérieur. Les bâtiments sont occupés.

Ce compte-rendu de visite a été rédigé dans le but de concilier les travaux, le respect de la réglementation concernant les espèces protégées et les enjeux environnementaux.



Carte 1 : Localisation des bâtiments, 1, 3, 5, 7 et 9 rue Bief du Moulin, 21600 Longvic (©IGN 2023)

## Méthodologie

Les constructions humaines peuvent offrir les conditions nécessaires aux chauves-souris pour établir des gîtes (conditions thermiques, quiétude, luminosité, aération...). Grâce à leur petite taille, certaines espèces utilisent de très petits interstices : sous les tuiles, sous les rives, derrière des volets, dans des linteaux. D'autres ont besoin de plus grand volume : comble, cave, grenier.

La visite des extérieurs des bâtiments a eu lieu le 19 juin 2023.

Les chauves-souris ou des traces d'occupation (marquage, guano) ont été recherchées sur les façades. Elles ont été détaillées depuis le sol à l'aide de jumelles. Les possibilités de gîte ont été évaluées.

Les bâtiments ont été numérotés selon leurs numéros dans la rue du Bief du Moulin.

## Enjeux identifiés sur le site

Lors de la visite, les façades ont été détaillées afin d'évaluer le potentiel de gîte pour les chiroptères. Aucun gîte avéré de chiroptère n'a pu être identifié.

Sur les façades du bâtiment 7, aucun gîte potentiel pour les chauves-souris n'a été identifié.



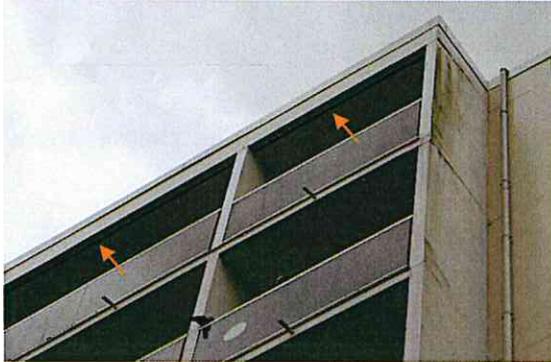
*Photos 2: Aucun gîte potentiel sur le bâtiment 7.*

La couvertine protégeant le haut des façades des autres bâtiments est bien plaquée au béton sauf au niveau de renforcements alignés avec des fenêtres, où l'espace de quelques centimètres entre cette couvertine et le mur est particulièrement favorable aux chiroptères. Ces espaces favorables se retrouvent sur les façades sud et nord des bâtiments 1, 3, 5 et 9.



*Photos 3: Espaces entre la couvertine et la façade, favorables aux chauves-souris.*

Sur toutes les façades des bâtiments 1 et 3, un espace au-dessus des derniers balcons, au niveau d'un bandeau en béton, est favorable à l'établissement de gîtes par les chauves-souris.



*Photos 4: Espaces derrière le bandeau au-dessus des derniers balcons, favorables aux chauves-souris, bâtiments 1 et 3.*

## Bilan Prospection

Aucun potentiel n'a été relevé sur le bâtiment 7.

Pour les autres bâtiments concernés par les travaux de rénovation thermique, l'espace derrière la couvertine au niveau des renforcements dans l'axe des fenêtres, et pour les bâtiments 1 et 3, un espace au-dessus des derniers balcons, sont susceptibles d'être utilisés comme gîtes par les chiroptères.

## Préconisations

Les préconisations suivantes ont été établies selon la séquence « Eviter, Réduire, Compenser » (ERC) afin de répondre à l'objectif de la loi n° 2016-1087 du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages.

### Eviter

Si cela est thermiquement possible, l'espace au-dessus des derniers balcons sera conservé. Dans le cas contraire il faudra prévoir un colmatage (voir partie suivante).

Les possibilités de gîte pour les chiroptères sur ce bâtiment seront impactées par les travaux d'isolation par l'extérieur incluant nécessairement le démontage et remplacement des couvertines.

Toutes les espèces de chiroptères étant protégées, gîte compris, il faudra prévoir de déposer le CERFA N° 13 614\*01 auprès de la DREAL BFC (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Bourgogne-Franche-Comté) pour destruction d'habitat d'espèce protégée et prévoir des mesures de réduction des impacts et de compensation.

## Réduire

L'impact des travaux peut être réduit à certaines périodes de l'année, quand les chauves-souris peuvent facilement s'envoler, c'est-à-dire hors période d'hibernation et de mise-bas.

Il faudra prévoir le démontage des couvertines à une période préférable (voir tableau suivant).

Tableau 1 : Calendrier d'intervention sur les façades

| 1   | 2   | 3           | 4           | 5           | 6   | 7   | 8   | 9   | 10          | 11          | 12          |             |             |             |             |     |     |     |
|-----|-----|-------------|-------------|-------------|-----|-----|-----|-----|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-----|-----|-----|
| Red | Red | Light Green | Light Green | Light Green | Red | Red | Red | Red | Light Green | Red | Red | Red |

|   |
|---|
| A éviter                                    |
| Possible selon conditions météo et contexte |
| Préférable                                  |

Si le démontage des couvertines n'est pas possible pendant les périodes indiquées et/ou si l'espace au-dessus des derniers balcons n'est pas conservable, il faudra prévoir, après vérification à l'endoscope par un(e) chiroptérologue de l'absence de chauve-souris, un colmatage des gîtes potentiels. Ces colmatages ne peuvent se faire que dans les périodes possibles et préférables du calendrier ci-dessus. Si des individus sont découverts ou que l'inspection à l'endoscope ne permet pas de conclure à l'absence de chiroptère, des systèmes anti-retours devront être installés.

## Phase travaux

Les personnes intervenant sur le démontage des couvertines devront être sensibilisées à la présence potentielle de chauves-souris.

En cas de découverte fortuite d'individus non volants pendant les travaux :

- arrêt du chantier sur la partie concernée,
- prévenir une personne habilitée à intervenir sur les espèces protégées (Société d'Histoire Naturelle d'Autun).

## Compensation : aménagement de gîtes à chauves-souris

Pour compenser la perte d'habitat liée à la destruction des gîtes potentiels et dans une démarche visant à favoriser les insectivores autour du site, la pose de gîtes artificiels sera nécessaire. Plusieurs modèles existent avec des succès de colonisation variables.

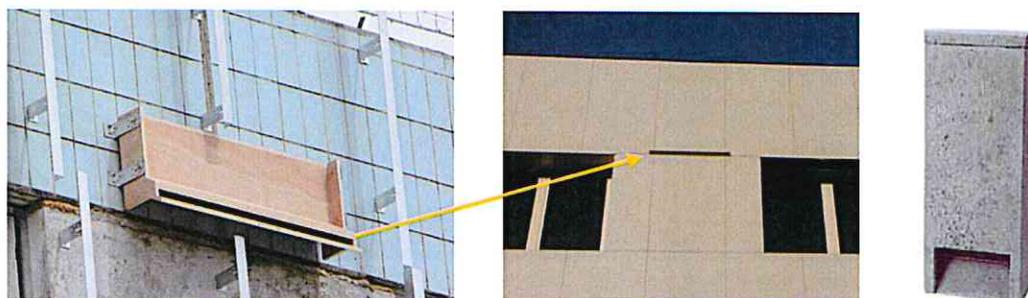
Évaluation du potentiel de gîte pour les chiroptères avant réhabilitation rue Bief du Moulin à Longvic.

Différents modèles à fixer sur les façades sont disponibles dans le commerce ou sont facilement constructibles.



Photos 5: Exemple de gîte, de gauche à droite : chauves-souris/martinets ; de façade en béton de bois ; de façade en bois ([http://www.schwegler.be/Katalog69FR\(LQ\).pdf](http://www.schwegler.be/Katalog69FR(LQ).pdf)) ; et <https://boutique.lpo.fr/catalogue/jardin-d-oiseaux/petite-faune-du-jardin/chauves-souris/>)

Dans le cas d'isolation par l'extérieur, il est conseillé d'installer les nichoirs dans l'isolation, avec seulement une fente visible sur la façade. Cela permet d'éviter de trop grands écarts de température à l'intérieur du gîte artificiel. Ces gîtes peuvent être compartimentés pour favoriser l'installation d'individus isolés ou de petites colonies.



Photos 6: Nichoir à chiroptère intégré à l'isolation (©L. Arthur, plan en annexe) ; tube de façade à encastrer dans l'isolation ([http://www.schwegler.be/Katalog69FR\(LQ\).pdf](http://www.schwegler.be/Katalog69FR(LQ).pdf))

Le guano tombant au pied de tous ces modèles de nichoirs, il faut éviter de les installer au-dessus des entrées et des terrasses ou alors prévoir des planches de réception.

Pour augmenter les chances de colonisation et créer un « réseau de gîtes », plusieurs gîtes doivent être disposés selon différentes expositions.

Pour faciliter les suivis post-chantier d'occupation de ces nichoirs, un positionnement accessible facilement avec un endoscope est à privilégier.

Évaluation du potentiel de gîte pour les chiroptères avant réhabilitation rue Bief du Moulin à Longvic.

Pour les bâtiment concernés, l'aménagements suivant est proposé, **4 gîtes de façade et 4 gîtes intégrés à l'isolation** (à moduler selon les possibilités techniques) :

- 2 gîtes de façade en béton de bois sur chaque chaufferie des **bâtiments 1 et 3**, selon différentes expositions.



*Photos 7: Emplacement possible des nichoirs de façades sur les chaufferies des bâtiments 1 et 3.*

- 4 gîtes intégrés à l'isolation sur les façades est et ouest du **bâtiment 9**, au niveau de décrochés sans ouverture.



*Photos 8: Emplacements possibles des nichoirs intégrés à l'isolation, bâtiment 9.*

## Conclusion

La nature des travaux ne permettant pas de conserver tous les gîtes potentiels pour les chiroptères, le Cerfa N° 13 614\*01 devra être déposé à la DREAL BFC.

L'impact des travaux sera réduit en respectant le calendrier d'intervention et si besoin en procédant à des colmatages. La pose de gîtes artificiels permettra de compenser la perte d'habitat.

Un suivi en phase chantier sera nécessaire pour valider la taille et les positionnements des nichoirs.

Il faudra également prévoir un suivi post-chantier pour évaluer l'utilisation des gîtes artificiels et mettre en œuvre des actions correctives si besoin.

## Ressources électroniques

Plus d'informations sur les premiers gestes en cas de découverte de chauve-souris :  
[https://observatoire.shna-ofab.fr/fr/sos-chauves-souris\\_16.html](https://observatoire.shna-ofab.fr/fr/sos-chauves-souris_16.html)

Des documents de référence peuvent être consultés sur les sites :

<https://www.biodiversiteetbati.fr/>

<https://www.cpepesc-lorraine.fr/documents.html> ; particulièrement le [Guide préservation des chiroptères et rénovation des bâtiments](#).

Gîtes artificiels pour chiroptères sur différents sites de vente :

[http://www.schwegler.be/Katalog69FR\(LQ\).pdf](http://www.schwegler.be/Katalog69FR(LQ).pdf)

<https://www.fauneconservation.com/pour-les-chauves-souris>

<https://naturenichoirs.fr/>

<https://www.wildcare.eu/nichoirs/gites-chauve-souris.html>

<https://boutique.lpo.fr/catalogue/jardin-d-oiseaux/petite-faune-du-jardin/chauves-souris/>

## Bibliographie

**Arthur L, Lemaire M. 2021.** *Les chauves-souris de France, Luxembourg et Suisse*. Biotope éditions, 2021.

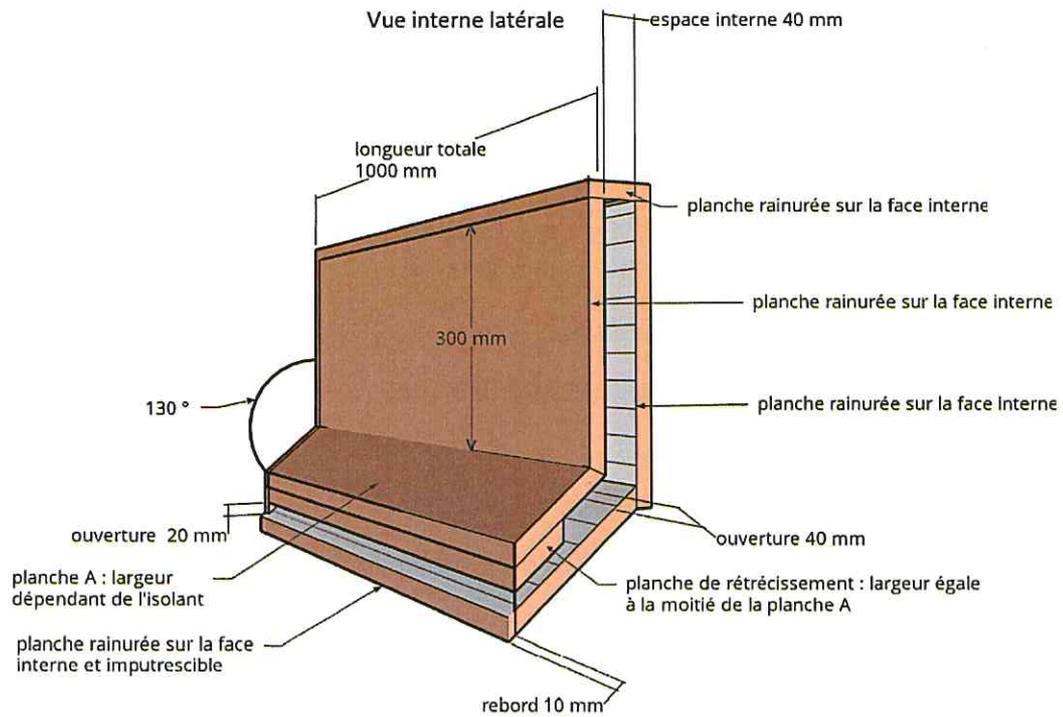
**Borel C, Stoetzel A, Thiriet A. 2022.** *Chiroptères et bâtiments - Inventaire et intégration de l'enjeu*. CPEPESC Lorraine.

**Dietz C, Kiefer A. 2015.** *Chauves-souris d'Europe*. Delachaux et Niestlé, 2015.

**Robert L, Cartier A, Jouve L, Sirugue D. 2016.** Les Chauves-souris de Bourgogne. *Revue scientifique Bourgogne Nature*. [https://observatoire.shna-ofab.fr/shna-ofab/fichiers\\_pdf\\_/2-observatoire/8-sos/plaquette\\_chauve-souris\\_2020.pdf](https://observatoire.shna-ofab.fr/shna-ofab/fichiers_pdf_/2-observatoire/8-sos/plaquette_chauve-souris_2020.pdf)

## Annexe

### Plan d'un nichoir intégré à l'isolation



NB : Sur cette vue les planches de protection latérale ont été retirées afin de mettre en évidence la structure interne du nichoir, mais le nichoir doit être fermé sur les côtés et sur le dessus.